

par rapport à la main-d'oeuvre. On a aussi souligné que des chemins de fer secondaires ont essuyé un échec aux États-Unis. Le Comité se demande donc, entre autres, dans quelle mesure l'expérience américaine est applicable au contexte canadien. Sans aucun doute, nous pouvons tirer parti des témoignages entendus sur les hauts et les bas de l'expérience américaine. Si le Canada doit suivre la même voie, il lui faudra étudier soigneusement la situation ferroviaire aux États-Unis pour savoir quels enseignements en tirer. En outre, même si notre expérience des chemins de fer secondaires est limitée, certains transporteurs canadiens peuvent nous aider à mieux comprendre ce qu'il faudrait pour que l'exploitation de réseaux secondaires soit ici couronnée de succès.